LA LECTURE PUBLIQUE

7 000 bibliothèques - 9 000 points d'accès au livre.

Chiffres 2014 issus la synthèse nationale, réalisée par le Ministère de la Culture et de la communication¹

89 % des Français résident dans une collectivité offrant l'accès à au moins un lieu de lecture.

20 % se classent au niveau 1 (ADBDP) 29 % des bibliothèques appartiennent au niveau 2



Surface moyenne de **0,06 m² par habitant**





Le temps d'ouverture moyen : 14 heures hebdomadaires.

L'indicateur des horaires d'ouverture est sensible à des variations liées aux tailles des réseaux de bibliothèques et de collectivités. Dans les collectivités de 20 000 habitants et plus, le nombre moyen d'heures d'ouverture hebdomadaire avoisine 30 heures.

17 % sont des inscrits actifs

La fréquentation : nombre d'entrées en bibliothèque pour 100 habitants 217

¹ [http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Livre-et-Lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique]

Evolution des inscrits en bibliothèques selon l'Enquête sur les pratiques culturelles des Français (MCC)

1973	1981	1988	1997	2008
13%	14%	16%	20%	18%



Collection 2,6 livres par habitant

57% disposent d'une discothèque – 43 % d'une vidéothèque





Action culturelle

80 % ont organisé des expositions, des séances d'heure du conte. 75 % proposent des conférences, rencontres et lectures.



Acquisitions

13 livres sont achetés par hbt - Le budget documentaire est environ de 260€ pour 100 habitants en moyenne. Le document sur support (livres, CD, DVD, presse) reste largement dominant. -20 % ont acquis des ressources numériques en 2014.